

Procès-verbal de séance du Conseil municipal

Séance du vendredi 11 décembre 2020 à 18 heures

Sous la présidence de Mme COURTOY Marguerite, Maire,

Étaient présents : Mmes DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, KOWALIK Anne-Charlotte, LARRIERE Sophie, LASSAUGE Emilie, MORAND Aurore, PERRIN Pauline
M. BORDOT Patrick, DOILLON Marc, HAMANN Gabriel, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain

Étaient absents : M. BOURGOGNE Anthony représenté par Mme DEVOILLE Monique, M. DESCHASEAUX Francis

Secrétaire de séance : Mme MORAND Aurore

1) Adoption du procès-verbal de la séance précédente [adoption à la majorité (3 contre, 1 abstention)]

Après discussion suite à l'adoption du précédent procès-verbal de séance, tous les conseillers sont unanimes et reviennent sur l'article 22 du règlement intérieur voté le 11 septembre dernier quant à la difficulté à retranscrire l'intégralité des débats sous forme synthétique. Ils proposent la rédaction d'un unique procès-verbal, reprenant l'ensemble des décisions et d'abandonner le compte-rendu.

2) Maîtrise d'œuvre pour le remplacement des canalisations d'eau potable vétustes [adoption à la majorité (3 abstentions)]

Il est impératif de lancer les travaux, mais après étude du terrain, la priorité 2021 est donnée au *Remplacement du réseau AEP Avenue de Fougerolles, Rue du Chanet et au remplacement des bordures sur la RD83*. Une première convention est signée pour un montant prévisionnel de travaux de 310 500 € HT, avec Ingénierie 70 qui en a la maîtrise d'œuvre.

Mme la maire est également autorisée à demander les subventions afférentes.

La seconde tranche de travaux, le *Remplacement du réseau AEP Rue des Troènes, rue des Fougères, rue des Farces et avenue d'Aillevillers* sera programmée au second semestre 2021.

La troisième tranche de travaux, *Remplacement du réseau AEP et assainissement Avenue de la Forêt et Fontaine Anneau*, sera planifiée sur 2022.

3) Redevance eau/assainissement [adoption à l'unanimité]

Après une réflexion par la commission municipale en vue du transfert de la compétence à la CCHC à l'horizon 2026, et le ré équilibre souhaitable à atteindre, il est décidé d'impacter uniquement la partie EAU pour 2021 :

- la concession augmente de 14 € (soit 30 € HT)
- le m³ d'eau augmente de 0.20 € HT (soit 1.55 € HT)

Chaque année, cette redevance sera actualisée selon l'équilibre du budget eau.

4) Adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion [adoption à l'unanimité]

Renouvellement de la convention au service de médecine préventive pour le suivi médical des agents, jusqu'au 31 décembre 2023.

5) Décision modificative [adoption à la majorité (1 contre, 2 abstentions)]

Afin d'effectuer les derniers mandats de salaires et de charges (chapitre 012), une décision modificative à hauteur de 7 059 € est nécessaire. Somme prélevée sur des recettes imprévues (70/70311) et sur des dépenses de fonctionnement non effectuées (011/615221).

6) Lumiplan

Il est décidé de ne pas signer de contrat de maintenance pour le panneau lumineux. Le coût semble trop élevé malgré une diminution possible de 2 500 € à 1 550 € par an, pour 5 ans d'engagement.

7) Chaudière Salle d'Automne

Le devis a été signé avec l'entreprise JEANDEL GROSDÉMANGE d'Aillevillers pour un montant de 3 845 €.

8) Convention résidence « Artistes et Territoire » pour les 10 ans de l'AOC Kirsch de Fougerolles

Nous avons une facture à régler d'un montant de 600 € suite au devis signé par l'ancienne municipalité pour le tournage des clip vidéos.

9) Affouage

Le tirage des lots aura lieu à huis clos le vendredi 18 décembre à 18h et la distribution, le samedi matin de 8h à 12h, à l'annexe mairie.

10) Médiathèque

Afin d'alimenter le fonds de la bibliothèque et de satisfaire à l'obligation d'acquisition d'ouvrages, spécifiée dans la convention avec la médiathèque départementale, une quarantaine de livres a été commandée pour un montant de 685 €.

Séance levée à 20h50.
Prochain conseil le 22 janvier 2021

La Maire, Marguerite COURTOY